

## **Chapitre 1 – LES AUTORITES COMMUNALES**

### **LE CONSEIL COMMUNAL**

#### **-Réunions**

Au cours de l'année 2020 le conseil communal s'est réuni à 9 reprises.

#### **-Composition**

Le Conseil communal se compose comme suit :

Monsieur Frédéric BERTRAND, Bourgmestre  
Madame Christine BOUCHÉ, Présidente du Conseil

Monsieur Dominique BOVENISTY  
Monsieur Christian ELIAS  
Madame Evelyne LAMBIÉ, Echevins

Madame Laurence FRANQUIN  
Monsieur Alexandre GIROULLE  
Madame Laurence DELIER  
Monsieur Hugues JOASSIN  
Madame Sabine GILLMANN  
Monsieur Ghislain CHARLIER  
Monsieur Romain VERLAINE  
Madame Marie CHIARELLI, Conseillers

### **LE COLLEGE COMMUNAL**

#### **-Réunions**

Le Collège communal s'est réuni à 40 reprises.

#### **-Composition**

Le Collège Communal se compose comme suit :

Monsieur Frédéric BERTRAND, Bourgmestre, a en charge : la coordination générale, la police, le SRI, l'état civil, la communication politique, les ressources humaines, les prêts de matériel, la supracommunalité, l'environnement, la propreté publique, le développement durable, la transition énergétique et le Parc Naturel.

Monsieur Dominique BOVENISTY, 1<sup>er</sup> Echevin, a en charge : l'urbanisme, la mobilité, la culture, la vie associative (jumelage et participation citoyenne), les festivités, le développement touristique, la santé et le bien-être animal.

Monsieur Christian ELIAS, 2<sup>ème</sup> Echevin, a en charge : les travaux, les bâtiments communaux, les finances et budgets, les cultes (fabriques d'églises) et les infrastructures informatiques.

Madame Evelyne LAMBIÉ, 3<sup>ème</sup> Echevine, a en charge : l'enseignement, les activités extrascolaires, le conseil communal des enfants, le conseil communal des jeunes, les activités jeunes, les plaines de jeux et de vacances, les sports, le développement local (agriculture, activités économiques), la communication citoyenne et le réseau de lecture publique.

Madame Maude MATHIEU, Présidente du C.P.A.S., a en charge : le CPAS, les logements sociaux, les seniors, les noces d'or et la petite enfance.

## **LES INTERCOMMUNALES ET LES SOCIETES**

Les représentants de la commune aux assemblées générales sont :

### **-SPI+**

Monsieur Frédéric BERTRAND, Monsieur Dominique BOVENISTY, Monsieur Christian ELIAS, Madame Evelyne LAMBIE, Monsieur Hugues JOASSIN

### **-INTRADEL**

#### **A l'assemblée générale**

Monsieur Frédéric BERTRAND, Madame Laurence DELLIER, Madame Evelyne LAMBIÉ, Monsieur Ghislain CHARLIER, Monsieur Hugues JOASSIN

#### **Au comité de secteur**

Monsieur Frédéric BERTRAND

### **-TECTEO (RESA)**

Monsieur Frédéric BERTRAND, Monsieur Ghislain CHARLIER, Madame Laurence DELIER, Madame Christine BOUCHÉ, Monsieur Hugues JOASSIN,

### **-AIDE**

Monsieur Frédéric BERTRAND, Monsieur Dominique BOVENISTY, Monsieur Alexandre GIROULLE, Madame Christine BOUCHÉ, Madame Laurence DELIER

### **-ENODIA (Publifin)**

Monsieur Frédéric BERTRAND, Monsieur Alexandre GIROULLE, Monsieur Hugues JOASSIN, Monsieur Ghislain CHARLIER, Madame Marie CHIARELLI

### **-IMIO**

Monsieur Dominique BOVENISTY, Monsieur Christian ELIAS, Madame Evelyne LAMBIÉ, Monsieur Hugues JOASSIN, Monsieur Ghislain CHARLIER

### **-SWDE**

#### **Au comité d'exploitation**

Monsieur Frédéric BERTRAND

### **-U.V.C.W.**

Monsieur Christian ELIAS – Madame Christine BOUCHÉ, en tant que suppléante

### **-ETHIAS**

Monsieur Dominique BOVENISTY – Monsieur Christian ELIAS en tant que suppléant

**-TEC LIEGE-VERVIERS**

Monsieur Ghislain CHARLIER – Monsieur Hugues JOASSIN en tant que suppléant

**-FEDERATION DU TOURISME PROVINCE DE LIÈGE ASBL**

Monsieur Dominique BOVENISTY

**-CENTRE CULTUREL BRAIVES-BURDINNE ASBL**

Monsieur Dominique BOVENISTY, Madame Christine BOUCHÉ, Madame Laurence DELIER

**-CENTRE CULTUREL ARRONDISSEMENT DE HUY ASBL**

**Aux assemblées générales**

Monsieur Dominique BOVENISTY

**Au Conseil d'administration**

Monsieur Dominique BOVENISTY

**-CONTRAT RIVIERE MEUSE AVAL ET AFFLUENTS A.S.B.L.**

Monsieur Frédéric BERTRAND

**-MAISON DU TOURISME « TERRE DE MEUSE » A.S.B.L.**

**Aux assemblées générales**

Monsieur Dominique BOVENISTY, Monsieur Ghislain CHARLIER

**Au Conseil d'administration**

Monsieur Dominique BOVENISTY

**-AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI BURDINNE A.S.B.L.**

Madame Laurence FRANQUIN, Monsieur Joseph DERCLAYE, Madame Christine BOUCHÉ,  
Monsieur Hugues JOASSIN

Monsieur Romain VERLAINE

**-RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE BURDINALE-MEHAIGNE**

Comité de coordination : Madame Evelyne LAMBIÉ

**-COMITE DE NEGOCIATION ET DE CONCERTATION SYNDICALE**

Monsieur Frédéric BERTRAND, Madame Maude MATHIEU, Monsieur Dominique BOVENISTY, Monsieur Christian ELIAS, Madame Evelyne LAMBIE,

**-COMITE DE CONCERTATION COMMUNE - C.P.A.S.**

Monsieur Frédéric BERTRAND, Monsieur Dominique BOVENISTY, Monsieur Christian ELIAS, Madame Evelyne LAMBIE

**-COPALOC**

Madame Evelyne LAMBIÉ, Madame Maude MATHIEU, Madame Laurence FRANQUIN,  
Monsieur Alexandre GIROULLE, Madame Christine BOUCHÉ

Madame Sabine GILLMANN

**-COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL**

Monsieur Dominique BOVENISTY, Madame Evelyne LAMBIÉ, Madame Laurence DELIER,  
En tant que suppléants : Madame Christine BOUCHÉ, Monsieur Alexandre GIROULLE et  
Monsieur Hugues JOASSIN

**-AGENCE IMMOBILIERE SOCIALE DU PAYS DE HUY**

**Aux assemblées générales**

Madame Maude MATHIEU

**Au Conseil d'administration**

Monsieur Maude MATHIEU

**-ASBL MEUSE CONDROZ LOGEMENT**

**Aux assemblées générales**

Madame Maude MATHIEU

**Au Conseil d'administration**

Monsieur Maude MATHIEU

**-GAL BURDINALE MEHAIGNE ASBL**

Monsieur Christian ELIAS

**-PARC NATUREL BURDINALE MEHAIGNE ASBL**

**Aux assemblées générales**

Monsieur Frédéric BERTRAND, Monsieur Christian ELIAS, Madame Christine BOUCHÉ

**Au Conseil d'administration**

Monsieur Frédéric BERTRAND

**-CONFÉRENCE DES ÉLUS MEUSE-CONDROZ-HESBAYE ASBL**

Monsieur Frédéric BERTRAND

**-CONSEIL DE L'ENSEIGNEMENT**

Madame Evelyne LAMBIÉ

**-ASSOCIATION DE PROJET DU PAYS BURDINALE**

Monsieur Frédéric BERTRAND, Monsieur Christian ELIAS, Madame Evelyne LAMBIÉ

**-LA RESSOURCERIE DU PAYS DE LIÈGE SCRL**

## **CHAPITRE 2 – LE PERSONNEL COMMUNAL**

### **1. LE PERSONNEL**

#### **Personnel administratif**

	<b>STATUTAIRE</b>	<b>APE – CONTRACTUEL</b>
Directeur Général	1	
Employés d'administration	1	6

#### **Personnel ouvrier**

	<b>STATUTAIRE</b>	<b>APE-CONTRACTUEL</b>
Agent technique en chef	1	
Ouvriers	3	9

#### **Personnel d'entretien**

	<b>STATUTAIRE</b>	<b>CONTRACTUEL</b>
Auxiliaires d'entretien		4

#### **Personnel d'accueil extrascolaire**

	<b>STATUTAIRE</b>	<b>CONTRACTUEL</b>
Accueillantes extrascolaires		7

### **2. LE SUBVENTIONNEMENT**

En 2020, notre commune a bénéficié de 39 points APE, ventilés comme suit :

- 40 points critères objectifs, décision PL 12872
- - 1 point cédé à la Zone de Police Hesbaye- Ouest, décision PL12872

En 2020 la valeur d'un point APE était de 3.140,54 €

### **3. LES NOMINATIONS :**

Il n'y a pas eu de nomination en 2020.

### **4. ADMISSIONS A LA RETRAITE :**

Il n'a pas eu d'admission à la retraite en 2020.

### **5. LES PARTENARIATS :**

En 2020, la commune a renouvelé la convention de partenariat :

-avec la commune de Braives relative à la répartition des prestations et des charges salariales et de fonctionnement pour l'engagement d'une écopasseuse

En 2020, la commune a souscrit une convention de partenariat :

-avec la commune de Héron relative à la répartition des prestations et des charges salariales et de fonctionnement pour l'engagement d'un agent constatateur des incivilités environnementales

## **6. LES FORMATIONS :**

En 2020 :

Au vu de la crise sanitaire, le nombre de formations suivies par le personnel en 2020 a été moindre. Toutefois, certains agents ont suivi des formations en vidéoconférence. Ainsi :

- le responsable du service d'urbanisme a suivi les formations organisées par le SPW pour les conseillers en aménagement du territoire et de l'urbanisme et des formations organisées par l'UVCW
- L'écopasseuse a suivi diverses formations/séances d'information :
  - la partie de la formation Responsable Energie donnée en 2020 ;
  - séance d'information du GAL relative aux capteurs d'ambiance ;
  - webinaire concernant la présentation du nouvel outil POLLEC par l'APERRE ;
  - webinaires de la Province de Liège concernant l'élaboration d'un PAEDC et concernant la présentation de l'outil payant FutureProofedCities
  - webinaire sur l'appel à projets European City Facility ;
  - webinaire concernant le site Energie Plus pour les Responsables Energie ;
  - webinaire sur la thermographie et les îlots de chaleur ;
  - webinaires sur les étapes des Communes Zéro Déchet (INTRADEL) ;
  - webinaire de par la Province de Liège ;
  - webinaire de présentation de l'outil payant FutureProofedCities par FutureProofed Cities
  - webinaire sur les réseaux de chaleur (EDORA) ;
  - webinaire UVCW sur les communautés d'énergie

## **7. LE RECRUTEMENT :**

Le collège a procédé au remplacement des agents en congé de maladie.

Il a organisé la procédure de recrutement d'un nouvel agent constatateur avec la commune de Héron et engagé un agent en cette qualité.

Il a entamé la procédure de recrutement d'un nouveau chef des Travaux. L'agent titulaire, Monsieur Riga, étant admis à la pension à dater du 1<sup>er</sup> mai 2021.

## **CHAPITRE 3 – POPULATION – ETAT CIVIL - CIMETIERES**

### **1. LA POPULATION**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la population de Burdinne comptait 1.640 hommes et 1.625 femmes soit 3.265 habitants, ce qui représente un recul de 9 habitants par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Les mouvements suivants ont été enregistrés :

Entrées : 169

Sorties : 163

Naissances : 34

Décès : 15

La population de notre commune est en constante augmentation : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000 la population a augmenté de 532 habitants.

Plusieurs personnes « parties sans laisser d'adresse » ont été radiées des registres de population.

Durant cette année, 165 permis de conduire, 9 permis de conduire internationaux et 22 permis de conduire provisoires ont été délivrés.

## **2. L'ETAT CIVIL**

### **Les actes d'état civil**

<b>Décès</b>	<b>7</b>
<b>Divorces</b>	<b>6</b>
<b>Mariages</b>	<b>9</b>
<b>Reconnaisances prénatales</b>	<b>15</b>
<b>Reconnaisances postnatales</b>	<b>1</b>
<b>Adoptions</b>	<b>2</b>

### **Les Noces**

Durant l'année 2020 :

7 Noces d'or

5 Noces de Diamant

2 Noces de Brillant

## **3. L'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS**

Au vu de la crise sanitaire, le collège n'a pas organisé l'accueil des nouveaux habitants.

## **4. LES CIMETIERES**

9 concessions ont été achetées en 2020.

## **CHAPITRE 4 – LA SECURITE PUBLIQUE**

### **1. LA ZONE DE POLICE HESBAYE-OUEST**

La dotation communale à la zone de police Hesbaye-Ouest pour l'année 2020 s'élève à 311.423,32 €

### **2. LA ZONE DE SECOURS**

Depuis 2015, la commune fait partie de la Zone de secours 1 de la Province de Liège avec les communes de Berloz, Braives, Donceel, Faimés, Geer, Hannut, Lincé, Oreye, Rémicourt, Verlaine, Waremme et Wasseiges.

La dotation communale à la Zone de secours a été fixée à 85.393,85 € pour l'année 2020 alors qu'elle s'élevait à 102.572,59€ en 2019. Cette différence s'explique par l'intervention de la Province dans le financement des Zones de secours.

## **CHAPITRE 5 – LA MOBILITE :**

### **LA JOURNEE DE LA MOBILITE**

Au vu de la crise sanitaire, cette journée n'a pu être organisée.

### **AMENAGEMENT D'UN TROTTOIR CHAUSSEE DE NAMUR**

En 2020, l'entreprise Balaes a réalisé les travaux d'aménagement d'un trottoir sécurisé le long de la Chaussée de Namur (entre la rue Grétu et le magasin Match)

### **BORNE DE RECHARGEMENT POUR VOITURES ELECTRIQUES**

Le raccordement par RESA doit encore être effectué

### **COVOITSTOP : AUTOSTOP DE PROXIMITE**

7 citoyens ont demandé leur carte de membre Covoitstop depuis le lancement du système, un rappel de l'existence de ce système a été réalisé sur le site et sur la page facebook.

## **CHAPITRE 6 – LA SANTE :**

Le car O.N.E. s'est installé dans chaque village de la commune le troisième mercredi du mois.

## **CHAPITRE 7 – LA PETITE ENFANCE :**

### **1. LE SERVICE DES ACCUEILLANTES CONVENTIONNEES**

Sur le territoire de notre commune, l'accueil des enfants de moins de 3 ans a été assuré en 2020 par :

- deux duos d'accueillantes installés dans des infrastructures communales et agréés pour 5 équivalents temps plein chacun
- une accueillante à domicile conventionnée pour 4 équivalents temps plein
- une crèche privée « Les Grenouillettes » agréée pour 15 équivalents temps plein.

### **2. LES PRIMES DE NAISSANCES**

37 enfants sont nés en 2019.

Les parents se sont vu remettre une prime de 250 € par enfant (pas de réception).

## **CHAPITRE 8 – LA JEUNESSE, LA SOLIDARITE ET LES SPORTS**

### **1. LA JEUNESSE**

L'agent en charge de ce service a quitté notre administration au mois de février 2020.



Au vu de la crise sanitaire, il n'a pas été remplacé et les activités ont été suspendues (réunions du Conseil des enfants, activités exceptionnelles....)

## **2. L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE**

### **Périodes couvertes par l'accueil extrascolaire**

Les garderies sont accessibles aux écoles de Marneffe et à l'école de la Fédération Wallonie-Bruxelles de Burdinne aux horaires suivants :

- de 7h à 8h30 et de 15h40 à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis
- de 7h à 8h30 et de 12h à 18h30 les mercredis (12h30 pour Burdinne)

Les stages de vacances se déroulent 2 semaines aux vacances d'hiver, 2 semaines aux vacances de printemps et 7 semaines consécutives en juillet et en août.

Les activités ont lieu de 9h à 16h. Une garderie est prévue de 8h à 9h00 (7h30 sur demande et attestation de l'employeur) et de 16h à 18h.

Les autres périodes de congés scolaires (Carnaval et une semaine en été) sont couvertes par des stages en collaboration avec le Service de la Province de Liège. Une garderie est prise en charge par la commune et est prévue de 8h à 9h (7h30 sur demande et attestation de l'employeur) et de 16h à 18h.

### **Encadrement**

Garderie de l'école de Marneffe :

L'équipe d'encadrement est composée de 4 accueillantes.

Garderie de l'école de Burdinne :

L'équipe est composée de 2 accueillantes.

Le premier mercredi du mois, en alternance, les enfants se rendent à l'heure du conte organisé par la Bibliothèque de Burdinne. A l'occasion de Noël et de Pâques, les deux écoles y vont ensemble.

Les stages de vacances sont encadrés par un coordinateur breveté et des animateurs dont au moins un sur trois est breveté.

Les normes de l'ONE sont respectées : un animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et un animateur pour 12 enfants âgés de 6 à 12 ans.

### **Tarif**

- du service d'accueil extra-scolaire au sein des écoles :

-0,75€ par ½ h. pour le 1<sup>er</sup> enfant

-0,50€ pour le 2<sup>ème</sup> par ½ h.

- de participation aux stages :

-35€/ semaine 1<sup>er</sup> enfant domicilié dans la commune

-25€/ jour pour le 2<sup>ème</sup> et les suivants domiciliés dans la commune

-60€/jour 1<sup>er</sup> enfant non domicilié dans la commune

-50€/jour pour le 2<sup>ème</sup> et les suivants non domiciliés dans la commune.

### **-Les mercredis de l'accueil extrascolaire :**

Une activité exceptionnelle est proposée chaque dernier mercredi du mois (ou celui qui précède les vacances scolaires). Les enfants âgés dès 2 ans et demi à 12 ans y sont accueillis.

En moyenne, une cinquantaine d'enfants participent aux activités proposées : peinture, plaine de jeux, spectacle, visite, découverte métier (pompier/police), cinéma, bowling, ferme pédagogique, sport...

Le programme de l'année scolaire 2020 a été le suivant :

- Le 29 janvier : Après-midi jeux de société
- Le 19 février : Activités autour du Carnaval
- Le 27 mars : / covid
- Le 29 avril : / covid
- Le 27 mai : / covid
- Le 24 juin : / covid
- Le 25 septembre : Activité fédératrice – charte et décoration des locaux
- Le 28 octobre : Halloween
- Le 25 novembre : Atelier autour de Saint Nicolas
- Le 16 décembre : Après-midi sur le thème de Noël

**-Les stages durant les vacances scolaires :**

Durant l'année 2020, l'administration a organisé les stages suivants :

**-Vacances de Carnaval durant la semaine du 24 au 28 février 2020 :**

-Un stage en collaboration avec la Province de Liège, « La nature du concret à l'imaginaire » à eu lieu pour les enfants de 4 à 6 ans (11 enfants).

Le stage s'est clôturé par la participation à un Bal masqué organisé dans la salle du cercle Saint-Rémy à Marneffe en collaboration avec le service jeunesse.

**-Vacances de Printemps :**

-deux stages encadrés par du personnel engagé par la commune, agréés par l'Office de la Naissance et de l'enfance pour les enfants de 3 à 12 ans avec comme thème :

-du 6 au 10 avril « L'appel de la forêt »

-du 13 au 18 avril « une étoile au guide Michelin »

Les stages de printemps n'ont pas pu avoir lieu en raison de l'épidémie du covid (confinement).

**-Vacances d'été :**

-Un stage en collaboration avec la Province de Liège du 6 au 10 juillet pour les enfants de 6 à 9 ans avec comme thème « A toi de jouer » s'est déroulé à Marneffe (10 enfants).

- Les plaines de vacances à Burdinne encadrées par du personnel engagé par la commune, agréées par l'Office de la Naissance et de l'enfance pour les enfants de 3 à 12 ans avec comme thème :

- Du 13 au 17 juillet : **Multisports**
- Du 20 au 24 juillet : **Les émotions**
- Du 27 au 31 juillet : **Vélo (avec le GAL)**

- Les plaines de vacances à Marneffe encadrées par du personnel engagé par la commune, agréées par l'Office de la Naissance et de l'enfance pour les enfants de 3 à 12 ans avec comme thème :

- Du 3 au 7 août : **Voyage autour du monde**
- Du 10 au 14 août : **Top chef**

- Les plaines de vacances à Hannêhce encadrées par du personnel engagé par la commune, agréées par l'Office de la Naissance et de l'enfance pour les enfants de 3 à 12 ans avec comme thème :

- Du 17 au 21 août : **Tout ce qui se cache sous nos pieds**
- Du 24 au 28 août : **Kohlanta**

#### **-Vacances d'hiver :**

-Un stage encadré par du personnel engagé par la commune, agréé par l'Office de la Naissance et de l'enfance pour les enfants de 3 à 12 ans avec comme thème :

- du 21 au 24 décembre 2020 : « La féerie de Noël »

- 28 au 31 décembre : « A vos fourneaux »

-En 2020 l'administration a décidé de poursuivre sa collaboration avec :

**-L'Académie des Sports**, service de la Province de Liège. Celle-ci permet aux enfants âgés de 4 à 11 ans de s'initier à de nouveaux sports sous forme des modules de 10 séances.

En 2020, a été proposé :

-A Burdinne :

- Yoga de janvier à mars 2020
- Athlétisme de mars à juin 2020

-A Marneffe :

- Pas de module, faute de participants deux années de suite

**-L'Asbl Interlingua**. Celle-ci propose **des séances d'apprentissage en langues**, (néerlandais et anglais) dans les écoles de l'entité pour les enfants de la troisième maternelle à la sixième primaire au prix de 90€ pour 25 séances.

L'administration prenant en charge le coût des animateurs mis à disposition par l'Asbl au prix de 60€ par cours. Il y a cette année 31 inscrits.

### **3. LA SOLIDARITE**

#### **Télévie**

Un chèque de 5.000,00 € a été remis par Burdinne

#### **Été solidaire, je suis partenaire**

En 2020, le collège a décidé de renouveler l'adhésion de la commune à l'opération « Été solidaire, je suis partenaire ».

Cet été, 6 jeunes ont participé à l'opération « Été solidaire ». Cette action s'adresse aux jeunes à partir de 15 ans et a pour but de valoriser, améliorer et embellir le quartier, l'environnement ainsi qu'à développer le sens de la citoyenneté des jeunes et moins jeunes de la commune.

Les jeunes engagés ont 16 ans et représentent les différents villages de l'entité. Ils ont travaillé durant deux semaines, tant chez les habitants que dans le domaine public.

Ils ont effectué des travaux chez des personnes isolées, âgées ou à mobilité réduite : travaux de peinture, vider un grenier, désherbage, jardinage... Une belle occasion de rendre service tout en partageant de chouettes moments ensemble. Ils ont également participé à l'entretien des différents cimetières de l'entité.

Un subside de 2.663,50 € a été obtenu auprès du Service Public de Wallonie.

#### **Permanence avec le Ministère des Finances**

Cette année encore l'administration communale a collaboré avec le Ministère des Finances pour aider les administrés à compléter leur déclaration fiscale.

### **4. LES SPORTS**

En 2020, l'animateur sports a organisé diverses activités, ainsi notamment :

- Préparation de la journée « Sport pour tous »
- Je Cours Pour Ma Forme
- Cours de Psychomotricité
- Mise en place des circuits Géocaching

Plus en détails,

#### Préparation journée du sport 2020 :

Le 17 mai 2020, l'administration communale devait organiser la journée « sports pour tous » 2020. Nous avons demandé des subsides, des devis pour diverses animations et planifier les heures et la date de l'évènement. Cependant, la journée a été annulée.

#### Programme « Je cours pour ma forme » :

En 2020, la commune a décidé de renouveler son adhésion à l'A.S.B.L. Sports et Santé dans le cadre du programme « Je cours pour ma forme » pour la session de printemps couvrant les mois

de mars et avril. Avec le confinement la session a été reportée aux mois de septembre, octobre et novembre

Deux groupes ont été formés. L'encadrement de ces groupes a été assuré par deux animateurs formés par l'ASBL Sport & Santé et engagés par la commune dans le cadre d'une convention de volontariat.

### Psychomotricité :

Depuis le début du mois de septembre, deux cours de psychomotricité se déroulent le samedi matin à l'école communale de marneffe. Il y a 12 inscrits et la dernière séance est prévue le 15 mai 2021 (25 séances sur l'année scolaire).

### Géocaching

L'animateur sports a créé des circuits de géocaching qui ont pour but de mettre en avant le patrimoine de chaque village de la commune. Les circuits ont été placés et ouverts au public durant le mois d'août. Il y a 18 caches réparties sur l'ensemble du territoire communal.

## **CHAPITRE 9 – LES AINÉS**

Depuis octobre 2019, le comité des aînés a repris en charge l'organisation des jeudis après-midi : jeux de société, pétanque, jeux de cartes... Cet accueil se fait au Centre Culturel d'Oteppe.

Durant l'année 2020, le comité des aînés a organisé :

### Des activités hebdomadaires

Groupe de marche, danse en ligne, yoga sur chaise, yoga, tables de conversations en wallon, ateliers mosaïque, groupe vélo

Par ailleurs, la commune a poursuivi sa collaboration avec la Province, département Mobicic, pour l'organisation d'ateliers informatiques.

## **CHAPITRE 10 – L'URBANISME, L'ENERGIE, LES PRIMES COMMUNALES**

### **1. L'URBANISME**

#### **-Le service communal d'urbanisme :**

Durant l'année 2020, le service communal d'urbanisme a traité :

9 permis ont été délivrés pour des nouvelles constructions  
10 permis pour extensions/annexes et 13 permis pour travaux divers  
103 demandes de renseignements de notaire  
22 déclarations de classe 3 déclarées recevables

### **2. L'ENERGIE**

#### **-Durant l'année 2020, l'éco-passeuse a, notamment:**

- informé les citoyens sur les primes de la Région wallonne, les primes communales, la réglementation PEB, ... (permanence, email, téléphone,...) :
- vérifié la complétude des formulaires PEB présents (21 formulaires à la date du 23/11/20) dans toute demande de permis d'urbanisme
- effectué les relevés des compteurs verts et vendus les certificats verts
- poursuivi la comptabilité et le cadastre énergétique des bâtiments communaux
- demandé et assisté à un pré-check gratuit d'une demi-journée de l'école de Marneffe par le facilitateur bâtiment public,
- rédigé des articles pour le LiBurnal, le site Internet, la page Facebook concernant les nouvelles primes communales Energie, l'utilisation rationnelle de l'énergie (isolation toiture) et l'éco-conduite, l'outil Quicksan d'Energie Wallonie, le guide « Mon logement et moi », les Conventions des Maires 2020 et 2030, le remplacement des luminaires Sodium Basse Pression de l'éclairage public par du LED.....
- présenté au collège et au Conseil les résultats des Inventaires de référence (disponibles en mars 2020) concernant les consommations et les émissions de CO2 sur le territoire communal en 2006 et 2017, le statut des actions du PAED lié à la Convention des Maires 2020, rédiger la délibération et proposé au collège et conseil l'adhésion à la Convention des Maires 2030 et transmis la décision et le formulaire d'adhésion à la convention des Maires,
- réalisé l'encodage des inventaires de référence 2006 et 2017 RW (nouvelle mise à jour en mai 2020) et des données de consommation de l'administration sur le nouvel outil POLLEC mis à disposition en août 2020,
- réalisé l'analyse de la vulnérabilité de la commune aux changements climatiques avec l'outil Adapttacomune de l'AWAC et les données VulneCC transmises par la Province de Liège,
- réalisé l'analyse du potentiel renouvelable disponible sur la commune avec l'outil Potentiel EnR transmis par la Province de Liège,
- réalisé une présentation au collège des résultats de l'analyse (avec le nouvel outil POLLEC) des inventaires de référence de la RW (mise à jour mai 2020) et des consommations communales 2006-2017, des résultats de l'analyse de la vulnérabilité au changement climatique et de l'analyse du potentiel renouvelable, des résultats du cadastre énergétique des bâtiments communaux, des recommandations résultant du pré-check à l'école de Marneffe, et de l'outil payant FutureProofedCities
- réalisé le rapport Ecopasseur annuel à l'attention du Service du développement Durable du SPW dans le cadre des subsides Ecopasseur
- réalisé l'analyse des bâtiments pour la Certification PEB des bâtiments publics et réaliser les Certificats PEB bâtiments publics en ce qui concerne l'Administration communale et le bâtiment du foot de Burdinne
- proposé au collège de participer à l'appel à candidature POLLEC 2020 (coordination POLLEC et investissement) et complété le formulaire pour répondre à la partie investissement suite à la décision du collège ;

-réalisé et transmis un formulaire d'enquête sur l'usage du vélo électrique auprès des citoyens ayant demandé une prime vélo électrique, ainsi que la collecte et l'analyse des résultats,

-réalisé l'analyse des consommations pour les bâtiments ayant fait l'objet de demande de subsides UREBA antérieurement afin d'obtenir 5% de subsides supplémentaires lors des prochaines demandes de subsides UREBA (à finaliser avec les nombres d'enfants annuels pour la crèche de Marneffe)

### 3. LES PRIMES COMMUNALES

En 2020, la commune a octroyé des primes communales pour un montant total de 4911,10 € se détaillant comme suit :

- 22 primes à l'achat d'un vélo électrique pour un montant de 2.604,70 €
- 2 primes au placement de citernes à eau de pluie pour un montant de 550,00 €
- 3 primes à l'isolation pour un montant de 1.106,40 €
- 2 primes à l'achat de fûts à compost pour un montant de 50,00 €
- 3 primes au placement d'alarme électronique pour un montant de 600,00 €

### 4. ECLAIRAGE PUBLIC

En octobre 2020, 424 luminaires à Sodium Haute Pression ainsi que 12 luminaires Sodium Basse Pression ont été remplacés par des LED dans les villages de Hannêche, Marneffe et sur la Chaussée de Namur à Burdinne.

Afin de respecter les normes d'éclairage, 33 points lumineux LED supplémentaires ont été ajoutés le long de la N80-Chaussée de Namur.

Le coût total du chantier (remplacement et ajout de luminaires) s'élève à 172 884,3 euros TTC pour la commune et 35 739,77 euros TTC pour RESA.

Pour information, la consommation d'électricité pour l'éclairage public sur la commune s'élevait, pour l'année civile 2019, à 327 624 kWh ce qui correspondait à un coût de 66 611,13 euros TTC.

Avec la réalisation de ces travaux, les économies d'énergie qui vont être réalisées après cette première phase, seront de 118 450 kWh/an, ce qui correspond à une réduction de coût de 24 082,75 euros TTC/an. Le temps de retour sur investissement sera de 7,17 ans.

A la suite de cette première phase, la **diminution d'émissions de CO2/an sera de 10660 kg CO<sub>2</sub>/an** pour le territoire de Burdinne.

La phase suivante de remplacement des luminaires Sodium Basse Pression (550) de l'éclairage public sur la totalité du territoire burdinnois aura lieu en 2022 (une économie supplémentaire de 10.000 euros/an est attendue avec un temps de retour sur investissement HTVA annoncé de 5 ans)

## **CHAPITRE 11 – LES TRAVAUX**

### **1. LES TRAVAUX**

#### **-A. Les travaux réalisés par le service communal de voirie :**

### **Travaux de voirie :**

- Travaux préparatoires aux enduisages
- Signalisation sur les voiries

### **Travaux d'entretien :**

- Entretien des abords des voiries (balayage, fauchage, taille des haies ...)
- Placement de panneaux de signalisation routière à divers endroits
- Entretien de l'aire de jeux au terrain multisports à Burdinne
- Entretien des abords du terrain de football de Burdinne
- Fleurissement de la commune et entretien
- Embellissement des abords des places
- Entretien des cimetières communaux
- Entretien de sentiers communaux
- Entretien des bâtiments communaux

### **-B. Les travaux réalisés par des entreprises privées :**

#### **-Aménagement d'un trottoir sécurisé Chaussée de Namur:**

En 2020, l'entreprise Balaes a réalisé les travaux pour un montant de 59.819€ TVAC.

#### **-Travaux d'enduisage :**

Les travaux d'enduisage « 2020 » à savoir Rue du Marais ont été réalisés par l'entreprise Balaes pour un montant de 68.249,69€ TVAC.

#### **-Projet Ecobatis :**

Les travaux d'aménagement de la lampisterie ont été poursuivis.

#### **-Entretien de chemins agricoles :**

En 2020, l'entreprise Agriphi a réalisé l'entretien des chemins des Fossettes et Maison Brûlée pour un montant de 4.737,15€ TVAC.

#### **-Aménagement de l'ancienne ligne du tram entre la rue Neuve et la rue de La Gare :**

En 2020, la commune a instruit le projet d'aménagement en collaboration avec l'auteur de projet désigné.

#### **-Construction d'un atelier pour le service de voirie :**

En 2020, la commune a décidé de modifier son plan d'investissements 2019-2021. Plutôt que de construire un nouvel atelier, il a décidé de rénover les hangars de l'ancienne gare de Burdinne pour y installer le service de voirie. Le marché de service d'étude et de surveillance desdits travaux a été initié.

## **2. LA GESTION DIFFERENCIEE**

Le collège communal poursuit son action en ce domaine.



## **CHAPITRE 12 -L'ENVIRONNEMENT**

En 2020, la commune :

-a souscrit un marché de service pour la réalisation d'une dératisation. Au vu de la crise sanitaire, celle-ci s'est limitée au domaine public

-a poursuivi son action de respect de l'environnement en collaboration avec son agent constatateur

-réalisé diverses plantations

-au vu de la crise sanitaire, l'organisation de la journée Propreté a été suspendue

## **CHAPITRE 13 – LE BIEN ETRE ANIMAL :**

En 2020, la commune a répondu à l'appel à projets initié par le Gouvernement wallon relatif à la stérilisation des chats.

## **CHAPITRE 14 – L'ENSEIGNEMENT**

### **Organisation de l'école**

Au 1<sup>er</sup> octobre 2020, l'école communale de Marneffe comptait 130 élèves répartis en 6 classes.

### **Le cours de natation**

Les enfants sont répartis en 4 groupes et vont à la piscine de Hannut 8 fois sur l'année. L'entrée à la piscine et le trajet en bus sont pris en charge par la commune.

### **Les repas chauds**

Les repas chauds sont livrés par la société TCO Service. Les enfants bénéficient de repas réalisés avec des produits frais locaux et de saison, de produits biologiques au prix de 4,00€ le repas.

### **Opération « Fruits à l'école »**

Dans le cadre de l'opération « Fruits à l'école », les élèves reçoivent gratuitement un fruit à la récréation du mercredi matin.

## **CHAPITRE 15 – LA CULTURE :**

En 2020, la commune a poursuivi sa collaboration avec le Centre culturel Braives-Burdinne.

## **CHAPITRE 16 – LES CULTES**

Les comptes des Fabriques d'Eglise se présentent comme suit pour l'exercice 2019 :

	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Boni</b>
Fabrique de Burdinne	37.705,53	32.769,76	4.935,77

Fabrique de Hannêche	21.134,05	13.697,97	7.436,08
Fabrique de Lamontzée	15.860,64	6.797,58	9.062,96
Fabrique de Oteppe	10.714,35	9.658,99	1.055,36
Fabrique de Marneffe	9.348,24	7.718,51	1.629,73

## CHAPITRE 17 – LES FINANCES

### 1. LE COMPTE COMMUNAL

Le compte de la commune pour l'exercice 2019 se clôture par un résultat budgétaire de 421.300,70 € au service ordinaire et de -7.175,49 € au service extraordinaire ainsi que par un résultat comptable de 442.943,56 € au service ordinaire et de 376.901,74 € au service extraordinaire.

Le bilan au 31/12/2019 s'élève à 15.150.108,81 €.

Le compte de résultats s'établit comme suit :

Charges :	4.635.191,68 €
Produits :	4.753.912,17 €
Boni :	118.720,49 €

### 2. LE COMPTE DU C.P.A.S.

Le compte du Centre Public d'Action Sociale pour l'exercice 2019 se clôture par un résultat budgétaire de 29.080,10 € au service ordinaire et de 0,00 € au service extraordinaire ainsi que par un résultat comptable de 29.080,10 € au service ordinaire et de 0,00€ au service extraordinaire.

Le bilan au 31/12/2019 s'élève à 473.571,95 €.

Le compte de résultat s'établit comme suit :

Charges :	983.774,29 €
Produits :	983.774,29 €
Résultat :	0,00 €

-Subvention octroyée par la commune en 2020 :	315.312,32 €
-Subvention octroyée par la commune en 2021 :	315.312,32 €

### 3. LES SUBVENTIONS OCTROYEES EN 2020

Comme chaque année, la commune a octroyé les subventions suivantes :

Comité scolaire de l'école de la Communauté Française	620,00 €
Comité scolaire Ecole maternelle de Marneffe	250,00 €
Comité scolaire Ecole primaire communale	2.230,00 €
Association de parents de l'Ecole de la Communauté Française	620,00 €

Association de parents de l'Ecole maternelle de Marneffe	250,00 €
Patro Notre Dame de Burdinne	250,00 €
Les Ménagères Rurales de Burdinne	100,00 €
L'Amicale des Impériaux de Marneffe	100,00 €
La Jeunesse Hannêchoise	100,00 €
Les aînés	1.500,00 €
Le tennis de table	100,00 €
Réussir à l'école	125,00 €
Télévie	2.500,00 €
Comité de Jumelage	2.000,00 €
L'asbl CS Burdinnois	1.490,00€
Territoire de Mémoire	125,00 €

#### 4. LES PRIMES :

En 2020, en sus des primes environnementales, la commune a octroyé

- 3 primes pour l'installation d'une alarme pour un montant de 600,00 €
- une prime pour la rentrée scolaire pour un montant total de 9.800,00 €
- une prime sport pour un montant total de 3.198€

## **CHAPITRE 18 – LE BUDGET COMMUNAL 2021, LE TABLEAU DES VOIES ET MOYENS**

### **LE BUDGET ORDINAIRE :**

<u>Recettes</u>		<u>Dépenses</u>	
<u>Libellés</u>	<u>Montants</u>	<u>Libellés</u>	<u>Montants</u>
Prestations	304.722,99	Personnel	1.682.323,05
Transferts	3.695.259,04	Fonctionnement	707.303,10
Dette	40.323,45	Transferts	1.140.133,23
Prélèvement	25.000,00	Dette	512.870,04
Total exercice propre	4.065.305,48	Total exercice propre	4.042.629,42
<b><u>Boni exercice propre</u></b>	<b><u>22.676,06</u></b>	Mali	
Recette ex antérieurs	343.359,49	Dépenses ex antérieurs	1.810,00
Prélèvements	0,00	Prélèvements	42.288,24
Total global	4.408.664,97	Total global	4.086.727,66
<b><u>Boni</u></b>	<b><u>321.937,31</u></b>		

### **LE BUDGET EXTRAORDINAIRE**

<u>Recettes</u>		<u>Dépenses</u>	
Transferts	1.008.805,62	Transferts	10.000,00
Investissements	0,00	Investissements	2.733.255,34
Dette	1.381.100,27	Dette	0,00
Total exercice propre	2.389.905,89	Total exercice propre	2.743.255,34
Boni exercice propre	0,00	Mali	353.349,45
Recettes ex. antérieurs	0,00	Dépenses ex. antérieurs	0,00
Prélèvements	353.349,45	Prélèvements	0,00
Total global	2.743.255,34	Total global	2.743.255,34
<b><u>Boni</u></b>	<b><u>0,00</u></b>	<b><u>Mali</u></b>	<b><u>0,00</u></b>

### **LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT ET VOIES ET MOYENS DE FINANCEMENT**

Numéro de projet	Objet	Prévision de dépenses	Montants prévus par FRE SEC	Montants prévus par FRE FRIC	Montants prévus par emprunts	Montants prévus par subsides	Total des voies et moyens
20210001	Rénovation atelier communal	1.037.901,57		208.850,68	829.050,89		1.037.901,57
20210002	Terrain multisports Marneffe	1.086.740,82			271.685,20	815.055,62	1.086.740,82
20210003	Achat d'une mare à Hannêche	30.000,00			16.250,00	13.750,00	30.000,00
20210004	Restauration de l'administration communale	30.000,00			30.000,00		30.000,00
20210005	Ferme de la Grosse Tour phase 1	43.000,00			43.000,00		43.000,00
20210006	Ferme de la Grosse Tour – phase 2	50.000,00			50.000,00		50.000,00
20210007	Entretien chemins agricoles et mobilité douce	15.000,00	15.000,00				15.000,00
20210008	Achat de caméras	10.000,00	10.000,00				10.000,00
20210009	Aménagement de cimetières	25.000,00	25.000,00				25.000,00
20210010	Matériel informatique	15.000,00	15.000,00				15.000,00
20210011	Subvention extraordinaire CPAS	10.000,00	10.000,00				10.000,00
20210012	Achat de mobilier gare	10.000,00	10.000,00				10.000,00
20210013	Eclairage AC	10.000,00	10.000,00				10.000,00

20210014	Isolation toiture AC	7.500,00	7.500,00				7.500,00
20210015	Schéma de structure (honoraires)	25.000,00	25.000,00				25.000,00
20210016	Achat de mobilier lampisterie	2.000,00	2.000,00				2.000,00
20210017	AIDE Honoraires cartographie canalisations	6.000,00	6.000,00				6.000,00
20210018	Achat de véhicules	45.000,00			45.000,00		45.000,00
20200009	Aménagement ligne du tram	276.114,18			96.114,98	180.000,00	276.114,18
20170003	Aménagement parking Oteppe	8.998,77	8.998,77				8.998,77
	Totaux :	2.743.255,34	144.498,77	208.850,68	1.381.100,27	1.008.805,62	2.743.255,34

## **CHAPITRE 19 : CRISE SANITAIRE – COVID :**

Durant l'année 2020, la commune a dû gérer la crise.

A ce sujet :

- Elle a assuré la communication à l'égard de la population
- Elle a été relais du fédéral vers les professionnels de la santé (distribution à diverses reprises de matériel divers) et vers la population (distribution de filtres)
- Elle a soutenu les initiatives locales de solidarité (confection de masques artisanaux, achat de tissus, distribution...)
- En collaboration avec l'asbl la Conférence des Elus, elle a distribué un masque à chaque citoyens et enfants de plus de 12 ans
- En concertation avec les organisations syndicales et la médecine du travail, elle a organisé les services communaux ainsi que le fonctionnement de l'école dans le respect des règles sanitaires en vigueur
- Elle a financé diverses dépenses exceptionnelles détaillées ci-après :

<b><u>COUT COVID</u></b>			
<b><u>Dépenses</u></b>		<b><u>Recettes</u></b>	
Achat de masques pour la population	6.712,97	Subvention du SPW	6.594,00
Achat de masques pour les enfants	1.347,43		
Achat de tissus pour la confection de masques	715,00		
Achat d'une borne de désinfection pour l' administration communale	447,70		
Achat d'écrans de protection pour le personnel	2.456,30		
Achat de gels, savon, essuie-mains pour les bâtiments communaux	6.666,16		
<b>Total</b>	<b>18.345,56</b>		<b>6.594,00</b>

Présenté en séance publique du Conseil communal le 15 Décembre 2021

Par le Collège,

La Directrice Générale,

BOLLY B.

Le Bourgmestre,

BERTRAND F.